

Conditions générales de vente – Vente et Rechargement par Internet

• Identification

Raison sociale	Société de Transport de l'Agglomération Paloise
Statut juridique et capital social	Société Publique Locale – 500 000 €
Siège social	Avenue Larribau – BP 9115
Code postal	64051
Ville	Pau Cedex 9
Pays	France
Téléphone	05 59 14 15 16
E-mail	contact@reseau-idelis.com
Site web	www.reseau-idelis.com

• Conditions générales de vente

I - Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées les « Conditions Générales ») sont conclues entre :

la Société des Transports de l'Agglomération Paloise (ci-après désignée « IDELIS »), immatriculée au RCS de Pau sous le numéro B 318 055 043, dont le siège social est situé Avenue Larribau à Pau (64051)

et

le Client, dans le cadre de la vente de titres de transport valables sur l'ensemble du réseau Idelis pour chargement sur une carte sans contact (ci-après désignés les « Titres de transport ») via le site Internet www.reseau-idelis.com

Les titres de transport vendus par le site Internet www.reseau-idelis.com sont dématérialisés et exclusivement destinés à être chargés sur une carte sans contact existante.

II – Définitions

Chacun des termes mentionnés ci-dessous a, dans les présentes conditions, la signification qui lui est donnée, à savoir :

CLIENT : le client désigne l'acheteur du titre de transport.

VENDEUR : le vendeur désigne IDELIS, identifiée ci-dessus.

TITRE DE TRANSPORT : un titre de transport constitue un contrat entre le client et IDELIS. Il est dématérialisé et peut être constitué d'un abonnement ou d'une réserve de voyages.

RESERVE DE VOYAGES : on entend par réserve de voyage un lot prédéfini de voyage, destinés à être chargés sur une carte sans contact puis débités par les valideurs situés dans les véhicules.

ABONNEMENT : un abonnement est un droit à voyager pendant 31 jours, 6 mois ou 1 an à compter de la 1^e validation (exception faite de l'abonnement scolaire dont le début de validité est choisi par le client au moment de l'achat), avec ou sans limitation selon les cas.

PANIER : achat d'un ou plusieurs titre(s) de transport par le client sur le site Internet d'IDELIS, concrétisé par une transaction commerciale et financière spécifique.

III - Champ d'application.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par le Vendeur.

La commande de prestations est réservée aux Utilisateurs ayant pris connaissance et accepté par un clic sur le bouton « *j'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente* » du site Internet reseau-idelis.com, les présentes Conditions Générales dans leur intégralité.

IDELIS se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux ventes préalablement conclues par IDELIS

Tout Client s'engage à se conformer aux présentes conditions générales de vente, et notamment à payer toutes sommes dues, et à accepter les conditions et limitations de responsabilité relatives à la disponibilité des Produits et Services proposés.

IV - Capacité

Le Client déclare avoir la capacité de conclure le présent contrat, dont les Conditions Générales sont présentées ci-après, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

V - Description et disponibilité du service.

IDELIS met à disposition des Clients, sur son site Internet www.reseau-idelis.com, un système de vente de titres de transports par rechargement sur carte sans contact.

Le client dispose de la possibilité d'acheter et de payer les titres de transports sélectionnés, via le site www.reseau-idelis.com par carte bancaire uniquement.

A compter de la réception du paiement, les titres de transports sont chargés sur la carte sans contact lorsque celle-ci est présentée devant un valideur après un délai minimum de 48h à partir de la validation de votre commande.

Le Service de vente en ligne par rechargement est accessible en ligne sur le site Internet d'IDELIS www.reseau-idelis.com 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Néanmoins, en raison de la nature même de l'Internet, IDELIS ne saurait garantir un fonctionnement du Service sans interruption durant ces périodes et décline toute responsabilité à ce titre, le client renonçant expressément à se prévaloir d'une quelconque indemnité pour les éventuels préjudices directs ou indirects pouvant résulter d'une interruption de service.

VI - Commande

La passation de la commande se déroule selon les étapes suivantes :

A titre préliminaire, le Client doit créer un compte pour accéder au service de vente en ligne. Il peut rattacher à ce compte une ou plusieurs cartes pour en gérer le rechargement. Si le Client est lui-même titulaire d'une carte sans contact, celle-ci sera rattachée par défaut à son compte.

Avant tout achat, le Client doit donc s'identifier grâce à son login (adresse e-mail) et le mot de passe choisi.

Le Client sélectionne d'abord la carte qu'il souhaite recharger puis le titre de transport qu'il veut charger sur la carte, parmi les titres qui sont automatiquement proposés en fonction du profil de la carte. Le Client peut demander le rechargement de plusieurs cartes simultanément. Si un chargement est déjà en cours sur l'une des cartes rattachées au compte du client, la fonction "Recharger" ne sera pas disponible avant que le rechargement ne soit effectif (voir délai de chargement indiqué en **V.**). Les titres de transport proposés au rechargement pour une carte sont accompagnés de leur prix ainsi que des conditions applicables à leur utilisation, *telles qu'indiquées dans les conditions spécifiques à chaque type de Titre de transport*.

Un récapitulatif reprenant l'ensemble de ses choix permet au Client de vérifier les Titres de transport sélectionnés, le montant total de sa commande et, le cas échéant, de modifier les différentes composantes de sa commande.

Lorsque son choix est arrêté, le Client saisit sur le bon de commande les informations relatives à son identification ainsi qu'au mode de paiement choisi.

Le Client veillera à fournir des informations fiables et authentiques dans les différentes étapes de sa commande.

Après avoir pris connaissance et accepté les Conditions Générales et les conditions spécifiques applicables aux Titres de transport sélectionnés, le client « *valide sa commande* » : le contrat de vente est alors valablement conclu entre IDELIS et le Client.

Cette validation expresse en ligne par le client des présentes Conditions Générales de Vente, suivie du paiement en ligne du ou des titres de transport commandés, constitueront la preuve de l'intégralité de la commande.

A réception de la commande du Client, IDELIS envoie à l'adresse e-mail du Client un accusé de réception qui vaut confirmation de la vente.

Il est recommandé au Client de conserver et/ou d'imprimer ce message électronique car celui-ci constitue une preuve de sa commande.

VII – Réception, réclamation

Le Client est tenu de vérifier la conformité des Titres de transport chargés.

Toute réclamation sur la non-conformité des Titres de transport chargés devra être signalée par le Client, **dans les trois jours ouvrables à compter de la date de chargement**, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège d'IDELIS :

IDELIS - Service VPI, Avenue Larribau – BP 9115 – 64051 PAU cedex 9

IDELIS s'engage à traiter toute réclamation, dans les plus brefs délais.

A défaut d'une réclamation effectuée dans le délai précité, aucune réclamation ne pourra être admise, les Titres de transport chargés étant réputés conformes et acceptés par le Client.

En cas de non-exécution totale ou partielle d'une commande imputable à IDELIS, la responsabilité d'IDELIS est strictement limitée au montant de la commande non exécutée et ne peut donner lieu à aucune indemnisation complémentaire.

En cas de non-exécution totale ou partielle d'une commande imputable à une mauvaise manipulation du Client, IDELIS est dégagée de toute responsabilité.

VIII - Délai de rétractation

Conformément à l'article L121-20-4 du Code de la consommation et à l'article 3§2 de la directive européenne du 20 mai 1997, le délai de rétractation de sept jours n'est pas applicable aux présentes conditions générales de vente, la commande de l'utilisateur étant donc réputée ferme, définitive et irrévocable.

En effet, l'article L.121-20-4 prévoit que les dispositions relatives au droit de rétractation ne s'appliquent pas dès lors qu'il s'agit de « prestation de services de transport qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée comme **les voyages**. »

IX – Produits disponibles sur le site Internet

Réserves de voyages :

1,2 et 10 voyages, 24 heures

Tarif préférentiel : 10 voyages

Abonnements :

Scolaires, moins de 26 ans, 26 – 64 ans, 65 ans et + : 31 jours , 1 an

X - Prix, paiement et facturation

1. Les prix des Titres de transport, exprimés en euro, s'entendent toutes taxes comprises. Les prix sont susceptibles de modification à tout moment.

Les prix en vigueur à la date de la commande sont ceux mentionnés sur la commande du Client. Toutefois, tout changement de taux de TVA sera répercuté automatiquement sur le prix des Titres de transport.

Un reçu de la commande sera transmis par e-mail.

2. Les modes de paiement acceptés sont le paiement comptant par carte bancaire de type CB, VISA, EUROCARD ou MASTERCARD acceptées en France

Aucun escompte ou remise n'est accordé en cas de paiement comptant.

Le paiement par carte bancaire se fait par l'intermédiaire d'un système de paiement sécurisé ; il est précisé qu'IDELIS ne conserve en aucun cas les données bancaires liées au paiement de la commande.

XI – Service Après-Vente

1. Perte ou vol

Conformément à la réglementation en vigueur sur le réseau IDELIS, le client ne peut voyager sans titre de transport.

En cas de perte et/ou de défaut d'utilisation des titres de transports commandés à leur date d'effet, les titres ne donneront lieu à aucun échange ni remboursement, quel que soit le mode de commande utilisé.

En cas de perte ou de vol d'une carte sans contact, le client pourra demander l'invalidation de sa carte par l'interface de vente en ligne. Il devra procéder au paiement du duplicata (8 € - Huit euros) de cette carte s'il s'agit d'une perte. S'il s'agit d'un vol, le client sera exonéré de paiement sous réserve de présentation d'une copie du dépôt de plainte correspondant. Le prix des duplicatas est susceptible d'être modifié à tout moment.

2. Dysfonctionnement de la carte sans contact-

En cas de dysfonctionnement (le valideur émet un bip sonore et refuse la validation) d'un titre chargé sur la carte sans contact, le client devra signaler cette anomalie au conducteur puis se rendre sous 48h00 à l'agence commerciale IDELIS (1 place d'Espagne – 64000 PAU) afin de réaliser le service après-vente adéquat.

Si ce dysfonctionnement vient d'une utilisation inadéquate par le client de la carte sans contact (comme par exemple, une carte tordue ou pliée, sans que ces exemples ne soient exhaustifs), l'article XI.1 des présentes s'applique. Dans le cas contraire la carte sans contact sera remplacée sans frais pour le client.

Dans tous les cas, lors de la délivrance d'un duplicata, les titres hébergés sur la carte sans contact nominative Pyrelis seront reconstitués au prorata de la consommation réelle (nombre de jours restants pour les abonnements, nombre de voyages restants pour les carnets de voyages).

Les Titres hébergés sur Billet Sans Contact IDELIS ne pourront être reconstitués ou remplacés.

XII – Réserve de propriété

La propriété des Titres de transport commandés n'est transférée au Client qu'une fois effectué le paiement intégral du prix facturé.

XIII – Conditions de transport

La réservation des titres de transport par l'intermédiaire du site www.reseau-idelis.com implique l'acceptation des conditions de transport suivantes auxquelles l'utilisateur devra se conformer :

Ces conditions s'appliquent pour tous les titres de transport IDELIS. Pour voyager en règle, le client doit systématiquement valider son titre de transport à la montée dans le véhicule, y compris en correspondance. Dans ce cas, la validation est enregistrée mais aucun voyage n'est décompté. Le temps de correspondance entre deux voyages est de 60 minutes.

La cession ou la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de titre de transport en cours de validité est interdite. Il est également interdit à tout voyageur d'utiliser un titre de transport dans des conditions irrégulières, de faire usage d'un titre de transport qui aurait fait l'objet d'une modification ou d'une préparation quelconque susceptible de favoriser la fraude, de revendre des titres de transport non validés.

- Contrôle :

Les voyageurs doivent conserver leur titre de transport en état, durant le trajet et le présenter à la demande du personnel assermenté, habilité au contrôle de la validité des titres à bord ou à la descente des véhicules.

Tout voyageur se trouvant en situation irrégulière sera passible d'une amende dont le montant est défini par les textes réglementaires en vigueur et dont les modalités sont conformes au Code de Procédure Pénale (art. 529/4 et 529/5).

- Bagages : Le transport des bagages est inclus dans le prix du billet dès lors qu'ils peuvent être transportés par un seul voyageur. Les colis de matières dangereuses, inflammables ou de nature à incommoder les autres voyageurs ne sont pas acceptés. Les bagages autres que les bagages à main ne sont pas autorisés.

- Animaux : Les animaux domestiques de petite taille sont admis gratuitement à condition d'être transportés dans un panier fermé gardé sur les genoux. En tout état de cause, ils ne doivent pas

incommoder les autres voyageurs. Les chiens guides de personnes non-voyantes sont admis gratuitement.

Il est interdit, sans que cette liste soit exhaustive de :

- Fumer ou vapoter dans les véhicules
- De gêner la conduite et de parler au conducteur
- De manœuvrer les issues de secours (sauf en cas d'accident)
- De faire obstacle à la manœuvre des portes
- De dégrader les installations des véhicules et les panneaux d'informations au publi

Un comportement correct est de rigueur.

XIV - Informations nominatives

1. En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande.

Le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations le concernant. Sur demande, elles peuvent lui être communiquées et, en cas d'erreur ou de modification, être rectifiées.

2. Les informations recueillies par IDELIS sont exclusivement destinées à son seul usage, à seules fins de pouvoir traiter la commande du Client et de transmettre au Client des informations et/ou des offres promotionnelles.

3. Après une première commande, IDELIS pourra envoyer au Client, par voie électronique, des newsletters. Le Client peut toutefois interrompre ces envois, en suivant les indications figurant sur chaque newsletter.

XV - Droit applicable, attribution de compétence

Tout litige relatif aux Conditions Générales, et de manière plus générale, à l'ensemble des achats effectués sur le site Internet d'IDELIS relève du droit français applicable et de la compétence exclusive des tribunaux de Pau.